

## MODALITES DE PARTICIPATION

### 1. Formation et conférence en ligne par visioconférence :

- s'inscrire et remplir le formulaire d'inscription en ligne ;
- régler les frais de formation/participation par les moyens de paiement disponibles ;
- participer à partir d'un PC, Mac, iPad, iPhone ou appareil Android ;
- disposer d'un ordinateur/tablette/smartphone avec haut-parleur et microphone ;
- disposer d'une bonne connexion Internet d'au-moins 4G fiable pour une bonne qualité d'écoute ;
- participer à tous les travaux de la session ;
- remplir le formulaire d'évaluation en ligne ;
- recevoir l'attestation de formation/participation au format numérique sous quinzaine ;
- recevoir les supports de formation/conférence par courriel sous quinzaine.

**Note bene :** Pour toutes difficultés techniques :

- consulter le guide technique de connexion en cliquant sur le lien ci-dessous :

[https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2020/10/Guide\\_connexion\\_Matinee\\_ERSUMA\\_Ver002.pdf](https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2020/10/Guide_connexion_Matinee_ERSUMA_Ver002.pdf)

- contacter le support par courriel, téléphone ou whatsapp : M. Kodjo Patrice TOSSAVI : [tossavi.ersuma@ohada.org](mailto:tossavi.ersuma@ohada.org) / +229 97445355.

### 2. Formation en présentiel (au siège de l'ERSUMA ou tout autre lieu)

- s'inscrire et remplir le formulaire d'inscription en ligne ;
- verser les frais de formation ; (Les frais de formation couvrent les supports et matériel pédagogiques, les pauses café et déjeuner pendant les jours de formation)

#### Réductions :

- ✓ 10% pour les groupes de trois (3) personnes et plus d'une même entreprise/organisation
- ✓ 40% pour les étudiants/doctorants ; sur présentation d'un justificatif « étudiant » accompagné d'une demande adressée au Directeur Général de l'ERSUMA et envoyés à [ersuma@ohada.org](mailto:ersuma@ohada.org)

La réduction n'est pas applicable aux matinées de formation.

- prendre en charge ses frais de voyage, d'hébergement et autres frais de restauration ; (nous contacter pour toute information relative à l'hébergement) ;
- participer à tous les travaux de la session et signer la liste de présence ;
- remplir le formulaire d'évaluation en ligne sur la plateforme de l'ERSUMA ;
- recevoir l'attestation de formation/participation au format papier à l'issue de la session ;
- recevoir les supports de formation/conférence sous quinzaine par courriel.

« L'ERSUMA, pour une règle de droit effective, efficace et efficiente »